

CAMMAC

B.P. 353
Westmount, Québec
H3Z 2T5

Mars 1979

Grâce à une subvention accordée par le Secrétariat d'Etat (Programme des groupes minoritaires de langue officielle) CAMMAC (Canadian Amateur Musicians/Musiciens Amateurs du Canada) a la possibilité, pour la huitième année consécutive, d'offrir des Bourses d'Etudes pour deux semaines au Centre Musical CAMMAC.

La subvention versée à CAMMAC permettra aux francophones hors Québec de participer au Camp 1979 et favorisera ainsi qu'une meilleure compréhension entre les francophones et les anglophones de tout le Canada.

Le nom de votre organisme nous a été donné par le Secrétariat d'Etat afin que nous puissions vous inviter à choisir des personnes de votre région pour participer à ce Centre Musical. Veuillez consulter la brochure ci-incluse et noter les précisions suivantes:

DATES: 24 juin au 19 août 1979 -Deux semaines entières au Centre.

N.B. pendant les périodes suivantes: 24 juin - 8 juillet
ou: 8 juillet - 22 juillet
ou:22 juillet - 5 août
ou: 5 août - 19 août

COUT: Chaque candidat doit déboursier \$25.00 par semaine et les frais de cotisation de membre. Tous les autres frais: voyage, logement et pension, fraise de cours de musique, sont couverts par la subvention du Secrétariat d'Etat.

QUALIFICATIONS: L'âge minimum requis pour être candidat est de 18 ans.

Tout candidat qui s'inscrit pour une des quatre périodes de deux semaines doit être Canadien de langue française, désireux de participer aux activités musicales (musique classique) telles que décrites dans la brochure.

D'autre par, à la demande du Secrétariat d'Etat, chaque candidat devra s'engager à donner de son temps après le séjour au Centre Musical afin de:

- faire connaître le projet dans sa collectivité en informant au moins trois organisations culturelles locales des activités offertes par CAMMAC et de l'expérience vécue au Centre Musical;

-faire bénéficier les autres membres de sa collectivité des connaissances acquises grâce à sa participation au Centre Musical 1979, en offrant volontairement ses services comme personne-ressource ou comme animateur d'activités musicales auprès des organismes locaux représentant la minorité francophone dans le domaine culturel.

Si vous désirez recevoir d'autres exemplaires de la Brochure, ou si vous voulez de plus amples renseignements, écrivez-nous à l'adresse indiquée plus haut. Veuillez vous assurer que tous les candidats reçoivent l'information nécessaire et soient bien au courant de ce que nous leur offrons au Centre Musical.

INSCRIPTION: Pour son inscription, chaque candidat voudra bien utiliser une des formules ci-incluses. Celles-ci, dûment complétées, devront être retournées au Secrétariat de CAMMAC, B.P. 353, Westmount, Québec, H3Z 2T5.

LES DEMANDES SERONT ACCEPTEES AU FUR ET A MESURE DE LEUR ARRIVEE AU SECRETARIAT.

Après réception des inscriptions des candidats, nous leur enverrons par la poste des billets (train, avion, autobus) avec toutes les directives concernant le voyage. Si certaines personnes désirent voyager en auto, on leur remboursera leurs frais de voyage ou l'équivalent du prix d'un billet d'avion ou le plus plus petit de ces montants. Veuillez demander aux candidats de lire très attentivement la brochure que nous vous envoyons, afin qu'ils soient bien au courant des cours offerts.

CAMMAC est très reconnaissant au Secrétariat d'Etat qui a bien voulu approuver ce projet entreprenant et combien fascinant, car il nous offrira une excellente occasion de rencontrer des Canadiens-français de tous les coins du pays. Cette expérience nous semble des plus valables et des plus positives.

Veillez croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jan Simons
Directeur général

125, rue Sydney,
C.P. 2701
Charlottetown, I.-P.-E.
le 17 août, 1979

Chers membres et amis du centre:

Le Centre Culturel Port Lajoie recommence ses activités pour sa deuxième année d'opération. Nous espérons que vous serez des nôtres à l'occasion de nos soirées diverses pendant l'année. Le plus nous aurons de participation le plus nous aurons d'activités.

Le nouvel exécutif pour l'année 1979-80 est comme suit:

Président:	M.Arthur Gauvin
Vice Président:	M. Francis Arsenault
Secrétaire:	M. Francis Blanchard
Tésorière:	Mme Linda Lowther
Président sortant de charge:	M. Charles-Aimé Blouin

Le conseil d'administration comprend l'exécutif et six (6) conseillers. Les conseillers sont: Mme François Legault, Mme Roger Fortin, Mme Edouard Marut, Mme Arthur Gauvin, Mme Francis Blanchard et M. Robert Gaudet.

La prochaine soirée aura lieu le 24 août. Ca sera une soirée sociale avec musique et danse. Venez tous rencontrer vos amis francophones....

L'exécutif du centre est heureux d'accepter l'invitation de la succursale St. Thomas d'Aquin de Charlottetown, de nous joindre à eux pour célébrer le soixantième anniversaire de la fondation de cette société (1919) et en même temps fêter le 375^{ième} anniversaire de l'établissement de l'Acadie (1604). Nous encourageons nos membres à y participer d'une façon spéciale. Cette fête aura lieu en l'après-midi du 9 septembre au parc Fort Amherst, Rocky Point (Port LaJoie d'autrefois). Le programme comprendra: une messe française; un programme de chant et de la musique; la visite au centre d'interprétation du parc et un pique-nique. Au cas d'une mauvaise température le tout se passera au "Kinsmen Centre" rue Queen à Charlottetown. Pour le pique-nique les gens sont priés d'apporter leurs paniers de nourriture. Venez fêter si le coeur vous en dit!

L'exécutif.

Le Secrétaire d'État du Canada

Ministre responsable de
la condition des personnes
handicapées



The Secretary of State of Canada

Minister Responsible for
the Status of
Disabled Persons

le 3 décembre 1985

Monsieur Roger Matte
CENTRE CULTUREL PORT LAJOIE
C.P. 2701
125, rue Sydney
Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard)
CIA 8C3

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir sous pli un chèque au montant de \$13,000.00. Cette subvention vous est octroyée dans le but de permettre la réalisation de votre projet intitulé "Activités du centre".

Le Secrétariat d'État est conscient de la valeur du travail que vous accomplissez, et j'ai tout lieu de croire que les activités que vous proposez contribueront à répondre aux objectifs du Programme des communautés de langue officielle.

Afin de nous permettre d'évaluer l'aide que nous apportons aux organismes bénévoles tels que le vôtre, nous vous demandons de faire parvenir au bureau local du Secrétariat d'État desservant votre région, un rapport sur les activités décrites dans votre demande de subvention et ceci, dans les deux mois qui suivront le parachèvement de votre projet.

Vous me permettrez de profiter de cette occasion pour vous féliciter de votre initiative et pour vous adresser mes meilleurs voeux de succès.

Benoît Bouchard

Pièce jointe

Ami(e)s du Centre Culturel Port Lajoie:

Voilà enfin le Centre qui ouvre ses portes à nouveau!

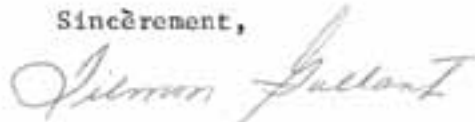
Le Centre Culturel Port Lajoie, fondé en 1972 par un groupe de francophones de la région de Charlottetown, vient enfin s'installer dans un nouveau local au deuxième étage d'un édifice à 125 rue Sydney à Charlottetown.

Le Conseil est maintenant en train de planifier un nombre d'activités tant sociales que culturelles et il va sans dire que votre appui est essentiel au développement et au succès de ce projet.

Le Centre sera ouvert régulièrement et de plus amples détails seront fournis au fur et à mesure que nos projets se concrétiseront. Nous tenterons de vous tenir au courant de nos activités.

Le Conseil d'administration souhaite que les projets organisés par le Centre sauront vous intéresser et que vous viendrez nous voir souvent. Nous voulons que le Centre Culturel Port Lajoie devienne le véritable centre de la francophonie à Charlottetown.

Sincèrement,



Tilmon Gallant
Président

le 5 janvier 1981



Bonjour,

Depuis le 24 septembre dernier, j'occupe le poste de journaliste culturelle dans le cadre de l'émission Bonjour Atlantique diffusée à la radio de Radio-Canada, du lundi au vendredi, de 6h00 à 9h00.

Mon travail consiste à donner à nos auditeurs un aperçu des événements culturels se déroulant dans la région de l'Atlantique. Donc, n'hésitez pas à me faire part des activités culturelles qui se passent dans votre région. Vous pouvez me rejoindre en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou encore en téléphonant au numéro indiqué sur la carte d'affaires ci-incluse; nous acceptons les frais d'appels.

Au plaisir de recevoir de vos nouvelles et en ce début d'année veuillez agréer l'expression de mes souhaits les plus chaleureux.

Katherine Kilfoil

Katherine Kilfoil
Journaliste culturelle
"Bonjour Atlantique"

le 11 février 1982

Madame Berthe Blanchard
Présidente
Centre culturel Port La Joie
28 avenue Churchill
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
CIA 1Y9

Chère Madame Blanchard:

Je vous écris de la part des Affaires des anciens combattants à Ottawa. Comme vous devez sûrement être au courant, le ministère déménage à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Programme d'information du Groupe d'étude sur le déménagement des anciens combattants a mis sur pied un Centre de ressources afin d'informer nos employés qui déménagent sur tous les aspects de la vie à l'Île.

Certains employés semblent porter un intérêt à votre organisation. Serait-il possible d'ajouter notre nom à votre liste d'adresse ou nous faire parvenir toute documentation qui pourrait être utile à nos employés et leurs familles. Notre adresse est:

Affaires des anciens combattants Canada
Centre de ressources sur le déménagement
Pièce 4035
Édifice commémoratif de l'Est
Ottawa
Ontario
K1A 0P4

Votre coopération sera grandement appréciée.

Très sincèrement,

Lucie Plouffe

Lucie Plouffe
Agent d'information



Direction générale du développement de l'emploi
Case postale 8000
Charlottetown, Î.-P.-É.

19 août 1982

Monsieur/Madame,

La Direction générale du développement de l'emploi de la Commission de l'emploi et de l'immigration accepte maintenant les demandes relatives à la phase III des projets de développement communautaire du Canada.

Le Programme est conçu pour créer de l'emploi à court et à moyen term pour les chômeurs grâce à des projets qui bénéficieront à la communauté locale en utilisant les connaissances et l'expérience de groupes et d'organismes locaux et les aptitudes des travailleurs en surnombre sur le marché du travail. De plus, un élément de développement du Programme sera applicable dans deux circonscriptions de la province, soit à Cardigan et à Egmont. Cet élément est conçu pour soutenir des activités qui peuvent éventuellement aboutir à des possibilités d'emploi permanent. Pour obtenir d'autres renseignements veuillez communiquer avec la Direction générale du développement de l'emploi.

Dans le passé, les organismes de service, les ministères et les groupes communautaires ont mené à une heureuse conclusion beaucoup d'entreprises de grande valeur. C'est pourquoi nous vous écrivons pour vous encourager à considérer quelle utilisation pourrait être faite dans votre région des fonds des projets de développement communautaire du Canada.

Bien que le chômage soit toujours un problème majeur, spécialement au cours des mois d'hiver, nous vous suggérons de tenir compte dans la conception de votre projet de la difficulté qu'ont les femmes, les jeunes, les personnes physiquement handicapées et les autochtones à trouver et à conserver un emploi.

La date limite des demandes concernant les projets de développement communautaire du Canada est le 30 septembre 1982. Je joins à la présente, pour votre information, un Guide à l'intention des auteurs de demande, une feuille spéciale pour la province et une formule de demande. Si vous avez des questions ou des idées dont vous aimeriez discuter au sujet du Programme, veuillez communiquer avec la Direction générale du développement de l'emploi à Charlottetown ou O'Leary. Le bureau de Charlottetown est situé au 199 de la rue Grafton (tél. 892-0211) et le bureau de O'Leary se trouve au Centre des services régionaux de Prince ouest (tél. 859-2400).

Veuillez agréer, Monsieur/Madame, nos meilleures salutations.

W.J. Power
Directeur régional

Canada